



Inversion compteur d'eau par mon bailleur

Par **jme**, le **30/03/2011** à **19:35**

Bonjour, je vous explique brièvement le problème mon bailleur hlm a inversé mon compteur d'eau avec celui de mon voisin lors des relevés et ceci pendant 3 ans il se rend compte de son erreur et me réclame de lui régler la différence (1400€) avec un échéancier sur 1 an que je ne peux pas assumer il me maintient en demeure et me menace de poursuite devant les tribunaux que puis-je faire pourriez-vous me guider merci par avance

Par **mimi493**, le **30/03/2011** à **21:38**

Votre seule possibilité est de demander un échelonnement plus long